

— VALIDEZ — VOTRE DPC AUX JAPC AVEC ÉVAL FORM SANTÉ

Comment s'inscrire ?

Une double inscription est indispensable.

Inscription auprès de l'organisation JAPC

- Par voie postale en nous retournant le bulletin d'inscription
- Par internet, directement sur notre site www.japc.fr

Inscription auprès de l'ANDPC

Connectez-vous à votre espace personnel sur www.mondpc.fr et renseignez la référence d'action suivante :

- 12141700085 pour les paramédicaux
- 12141700086 pour les médecins

Vous pouvez aussi vous inscrire directement sur www.evalformsante.fr ou joindre son secrétariat par mail secretariat@evalformsante.fr ou par téléphone 0954 23 16 37.



Eval Form Santé,
organisme agréé pour la validation DPC

Agrément OGDPC N°1214

Déclaration préfecture de Région N°533 508 255 35



Programme vendredi

08h15 ACCUEIL & OUVERTURE DU CONGRÈS

08h45 SESSION 1 : CONSULTATIONS ET SOINS EN DIRECT

Soins en direct du CH du Mans :

Greffe cutanée et TPN

Dr H. Maillard (Dermatologue, Le Mans)

Pied diabétique en direct du CH Paimpol

Dr C. Moissan (Chirurgien vasculaire, St-Brieuc)

Technique de détersions en direct du Pôle St-Héliér

Mme A.-A. Allain (IDE, Rennes)

10h15 PAUSE

11h00 REPRISE DE LA SESSION 1 : SOINS EN DIRECT

Soins d'escarre en direct du Pôle St-Héliér

Mme A.-A. Allain (IDE, Rennes)

Le bon usage des pansements dans les services hospitaliers

Dr C. Baudry (Chirurgien orthopédique, St-Malo)

11h30 SESSION 2 : INNOVATIONS

Technologies des nouveaux pansements

M. Y. Lurton (Pharmacie hospitalier, Rennes)

Plaies et innovations thérapeutiques

Dr N. Faucher (Gériatre, Paris)

Indication de la TPN et interface utilisable

Dr P. Toussaint (Dermatologue, Talence)

La compression : principe et exécution

Mme A. Philippe (IDE, Paris)

Discussion

13h00 PAUSE DÉJEUNER

13h40 CONFÉRENCE : LECTURE CRITIQUE D'ARTICLES

14h00 SESSION 3 : PLAIES ET NUTRITION

Dénutrition institutionnelle

Dr D. Picot (Gastro-entérologue, Rennes)

Renutrition entérale

Dr D. Picot (Gastro-entérologue, Rennes)

Les astuces de la renutrition en ville

Mme M.-N. Masse (Diététicienne, Rennes)

Discussion

15h25 SESSION 4 : CORRECTIONS DES CAS CLINIQUES ET QCM

15h55 PAUSE

16h40 SESSION 5 : PANSEMENTS ET DOULEURS

Tout savoir sur l'anesthésie locale

Mésothérapie

Dr P. Leconte (Mésothérapeute, Rennes)

Hypnose et douleur : les mots pour des maux

Mme C. Vervaecke (Hypnothérapeute, Rennes)

Oser une expérience :

vivre une séance d'hypnose

Mme C. Vervaecke (Hypnothérapeute, Rennes)

Discussion

17h55 FIN DU CONGRÈS

Deux obligations pour valider votre DPC aux JAPC 2017

1/ Suivre l'ensemble du programme

Notre programme du DPC se compose de 3 étapes :

- Une enquête **PRÉ-FORMATION**, cherchant à approcher l'état de vos pratiques : Audit et QCM cas cliniques
- Une étape dite **ANALYSE DE PRATIQUE & COGNITIVE**, qui se déroulera dans le cadre du congrès la journée du vendredi.
- Une enquête **POST-FORMATION**, à distance, visant à évaluer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles : Lecture, Test de lecture, QCM cas cliniques

La participation aux 3 étapes est indispensable à la validation de votre DPC. Les enquêtes se font par Internet. Une adresse mail valide est donc indispensable.

2/ Satisfaire aux conditions financières

Le coût du programme est fixé par l'ANDPC et les modalités de règlement varient selon votre statut professionnel.

Si votre activité salariée représente plus de 50% de votre temps de travail : le montant est à régler par votre employeur.

Si votre activité libérale représente plus de 50% de votre temps de travail : Indemnisation et prise en charge par l'ANDPC. Vous devez être inscrit(e) sur le site www.mondpc.fr.